



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
8 MARS 2016**

PRÉSENTS	M.	P. MEYLAN, Président
	Mme	V. MORON, Vice-Présidente
	Mme	C. DUBELLY HATINGUAIS
	Mmes	M. GAY et I. GIANNATTASIO
	MM.	R. BONO, F. CAL SUAREZ, A. CHARVET, F. MERLON, O. OBERSON, R. PARTY et B. SCHOPFER
	M.	P. BOUVIER, Maire
	M.	R. HUGON, Adjoint
EXCUSÉS	Mme	M. CONRAD
	M.	X. BEUCHAT, Adjoint

M. le Président ouvre la séance à 20h05.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 JANVIER 2016

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents, soit par 10 oui.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

a) 39^{ème} course pédestre « A travers le coteau » - Bernex

M. le Président mentionne l'invitation à la « course des conseillers » organisée par Bernex et qui aura lieu le samedi 23 avril 2016. Il précise qu'il s'agit d'un parcours de 4 km à travers le coteau de Bernex, en individuel ou par équipe de 3 ou 4 coureurs par commune.

Le règlement ainsi que le programme de cette journée sont disponibles sur www.coursebernex.com; les inscriptions y seront effectuées directement par les intéressés.

b) Sortie du Conseil

M. le Président résume la situation. En effet, suite au doodle envoyé par le secrétariat, celui-ci a reçu 10 réponses dont 7 excusés. **M. le Président** en conclut que le voyage à Bruxelles est annulé.

Il propose donc de revenir à une sortie d'une journée, pas trop loin et en car.

M. Bono rejoint la séance.

Mme Dubelly Hatinguais ajoute qu'une journée, moins onéreuse, suffirait largement à créer des liens entre les différents membres du Conseil municipal.

Mme Gay s'étonne du changement d'avis des Conseillers municipaux par rapport à la séance précédente. Elle déplore le temps gaspillé à l'organisation.

M. Party suggère d'organiser un weekend à la fin de la législature uniquement.

M. Bouvier intervient pour confirmer que passablement de communes organisent une sortie sur deux jours et ce depuis longtemps. Il indique que le montant attribué à ce poste lors de l'approbation du budget et non dépensé ne pourra toutefois pas être utilisé pour faire autre chose. Il signale encore qu'effectivement lors du dernier Conseil l'ensemble des Conseillers municipaux avait voté pour une sortie de deux jours mais qu'il s'agit avant tout d'être tous ensemble ailleurs qu'une fois par mois autour d'une table.

Mme Giannattasio rebondit sur la remarque de **Mme Gay** et soulève que le doodle en question ne mentionnait plus qu'une seule date. Elle rejoint l'avis de **M. Party** quant à la possibilité d'organiser un weekend seulement à la fin de la législature. Elle préfère partir deux fois une journée dans l'année avec les membres du Conseil municipal plutôt que de débiter par un weekend complet nécessitant une organisation personnelle plus importante.

M. le Président propose que cette sortie ait lieu le 28 mai ou le 11 juin 2016. Le secrétariat se chargera d'envoyer un nouveau doodle.

3. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

a) Peupliers sur la route de Passeiry

M. Bouvier annonce que certains peupliers ont été marqués et devront malheureusement être abattus par sécurité.

Mme Giannattasio regrette que l'allée des peupliers soit dénaturée.

M. Bouvier la rassure, selon toute vraisemblance, ils seront remplacés malgré le fait que cela n'ait pas été planifié au budget.

b) Dépôt des pompiers

M. Bouvier communique que la mezzanine a été réalisée pour un prix moindre qu'annoncé.

c) Salle communale

M. Bouvier spécifie que les travaux devant être effectués au sous-sol de la salle communale, notamment pour permettre le stockage du matériel lié aux manifestations (au lieu de l'abri PC des Raclerets nécessitant de fait un transport compliqué) vont démarrer prochainement.

Ces travaux sont également en lien avec le rapport de Signaterre (audit énergétique de 2012).

d) Parasolaire

M. Bouvier annonce qu'une toile solaire sera installée sur la véranda du parasolaire. Le vinyl initialement prévu n'étant pas suffisant pour l'isolation. Il profite de ce point pour remercier vivement M. F. Gunter qui s'investit énormément dans sa nouvelle tâche. Il est entièrement satisfait du travail effectué en tant que responsable technique de la commune.

e) Table ronde des Aînés

M. Bouvier est ravi car toutes les dates prévues jusqu'en juillet sont complètes. Il rappelle que 6 de nos Aînés peuvent y participer, un membre de l'Exécutif les accompagne. Les membres de la commission des affaires sociales, sports et loisirs sont cordialement invités à se joindre à la table,

s'ils le souhaitent. La Commune prend en charge le menu (entrée, plat, dessert, eau et café - le vin et les apéritifs ne sont pas compris).

Il souhaite vivement que cela soit remis au budget pour l'an prochain.

M. Bono suggère que l'on fasse un petit reportage photos pour le prochain ChancyLien.

f) Déchetteries

M. Bouvier fait circuler les photos des déchetteries après un weekend. Il trouve inadmissible que ce manque de respect soit récurrent.

Mme Gay souligne que des cartons sont fréquemment posés à côté alors même que le container est vide.

M. Bouvier insiste et montre des photos d'une entreprise ayant clairement déchargé ses déchets alors que c'est strictement interdit. Il indique que des panneaux seront prochainement installés. Peut-être qu'un jour, une caméra sera nécessaire afin de pouvoir « attraper » et sanctionner ces incivilités.

Mme Dubelly Hatinguais indique que dans la prochaine édition du ChancyLien, des photos ainsi qu'une phrase « assassine » (mais ayant le mérite d'être claire) seront publiées.

M. Hugon relève qu'il souhaite s'informer de ce que font les autres communes. Il mentionne par exemple, le passage de quelqu'un 2 fois par jour pour tout ramasser afin que cela soit toujours propre et que cela rebute les fraudeurs de salir.

M. Charvet s'interroge quant à la loi. Si tous sont d'accord pour qualifier ces agissements de « sans gêne », des sanctions pécuniaires sont-elles prévues ?

M. Bouvier lui répond qu'il semblerait que tant qu'un règlement communal n'est pas en vigueur, il n'y aurait pas de contravention possible. Il propose que ce sujet soit mis à l'ordre du jour de la prochaine commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie. Il ajoute que la responsable des APM de Bernex se déplacera pour une présentation lors du prochain Conseil municipal et suggère que cette question lui soit posée.

M. Hugon relève que les frontaliers ne sont pas les seuls à se permettre de laisser leurs déchets, c'est aussi très local. D'ailleurs, lorsque la possibilité de déterminer l'auteur de l'incivilité existe, une lettre lui est envoyée.

g) Événement connu

M. Bouvier souhaiterait qu'un événement se déroulant dans la commune soit connu et reconnu. Il cite notamment « le Cross des Bois de Chancy » (course à pied) qui avait lieu chaque année. Il aimerait qu'une manifestation de ce type soit de nouveau organisée sur la commune et demande à la commission des affaires sociales, sports et loisirs de se pencher sur le sujet.

h) Panneau signalétique annonçant les événements

M. Bouvier aimerait qu'un panneau avec inscription digitale soit installé à l'entrée du village afin d'annoncer les différents événements locaux. Il semblerait que ce pourrait être un projet « propre » qui remplacerait les panneaux « sauvages ». En outre, l'inscription assez grosse pourrait ralentir le trafic ...

M. Bono relève que cela peut vite être cher (raccordement réseau, matériel et mise en oeuvre). Mais peut-être que l'installation de ce panneau nécessitant une connexion réseau à distance pourrait être couplée avec l'éventuelle mise en place d'une caméra pour la déchetterie.

M. Bouvier demande si ce projet pourrait être mis au budget 2017 ou s'il rebute franchement les membres du Conseil municipal.

M. le Président et M. Schopfer craignent que cela dénature les bâtiments et ne souhaitent pas voir un texte immense clignoter en rouge. Ils trouvent d'autre part, que certains panneaux manuels ont leur charme ...

M. Bouvier précise qu'il s'agit de rester discret quand même.

M. Oberson s'inquiète de la perturbation du trafic qui pourrait de fait nécessiter une autorisation.

M. Bouvier va se renseigner sur cette possibilité. Il prend note des diverses remarques.

i) Réfection du pont d'Épeisses

M. Hugon mentionne les travaux qui ont débuté pour la réfection du pont menant à la place d'armes d'Epeisses.

Il relève que suite aux votations, il n'y aura a priori pas un développement de trafic. Toutefois, il faut garder le contact avec les personnes responsables pour remonter très vite les informations sur l'usage, éventuellement, abusif de la place de tir des Raclerets.

A l'intérieur du site actuel, le projet de construction sera discret. Le site restera pour que les militaires, la protection civile, ainsi que le sauvetage puissent continuer leurs entraînements. Ce développement sera suivi par l'Exécutif.

j) Les « mérites »

M. Hugon communique que certaines communes organisent une cérémonie de récompense au mérite pour ses habitants. Les critères de l'attribution de celle-ci sont propres à chaque commune. En général cela paraît dans le journal communal. Cette manifestation pourrait être couplée avec le repas annuel de la commune. Il souhaite que la commission des affaires sociales, sports et loisirs établisse un projet autour de ce sujet.

Mme Giannattasio préférerait recevoir ce genre d'idées par mail et non pas les apprendre au Conseil municipal. Cela lui permettrait d'organiser les séances de la commission des affaires sociales, sports et loisirs en conséquence.

M. Bono partage l'avis de **Mme Giannattasio**. En effet, il souhaite que les idées soient transmises au Président de la commission concernée, ce qui laisserait à celle-ci la possibilité de développer le sujet et de le présenter de façon plus aboutie lors du Conseil municipal.

4. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

M. Cal Suarez déplore le manque d'un outil d'information et de communication entre les différents groupements villageois. En effet, chaque association ayant plusieurs rendez-vous (manifestation, assemblée générale ...), il lui semble courir après les informations. Il aimerait un outil qui regroupe ce type d'information afin de mieux pouvoir structurer les activités de la commission des affaires sociales, sports et loisirs.

MM. Bono et Oberson se demandent s'il est possible de pouvoir utiliser CMNet pour réunir ce type d'informations. Ce sujet sera étudié par la commission des relations publiques et de la communication.

M. Party mentionne que la barrière de la douane a probablement été forcée car elle coince fortement.

M. Bouvier enverra M. F. Gunter pour faire le nécessaire.

M. Merlon informe que le micro pour la mesure du bruit des avions a été installé sur sa maison.

M. Hugon précise qu'en tant que membre de l'ATCR-AIG, cette organisation a accepté de financer cette mesure à Chancy et Cartigny. En effet, les nuisances sonores doivent absolument être mises

à jour. Selon les dernières mesures effectuées, la valeur locative des biens pourrait être réévaluée à la baisse, ce qui aurait un impact au niveau fiscal. Il serait même possible que Chancy soit situé dans une zone où les déclassements en zone de constructions ne seront plus possibles à cause des nuisances.

a) Commission des affaires sociales, sports et loisirs

Mme Giannattasio mentionne le projet Trait-d'Union proposé par Nihed Tilouche (TSHM FASe)., Connaissant passablement de jeunes Chancynois (LOxx en gestion accompagnée et dimanche à la salle de gym), cette idée est basée sur la relance d'une dynamique intergénérationnelle entre eux et nos Aînés. Lors de la séance, une définition claire des prochaines étapes liées à ce projet a été établie.

Mme Giannattasio aborde également l'éventuelle organisation d'un Festival country afin de continuer à surfer sur la situation géographique du village (Far West).

Elle rappelle que chaque projet demande de l'énergie et du temps. S'ils sont trop nombreux, cela devient compliqué de tous les mener à bien. Mieux vaut un seul mais très bien abouti.

b) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Dubelly Hatinguais indique que le ChancyLien est entièrement rédigé et en relecture.

c) Commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie

M. Meylan indique que l'autorisation pour le réaménagement du centre du village a été délivrée le 4 mars 2016. Le crédit pour la première étape de ces travaux ayant déjà été voté, ils commenceront en avril pour être terminés en juillet, ceci pour autant évidemment qu'il n'y ait pas d'opposition.

Il rappelle brièvement les différentes étapes :

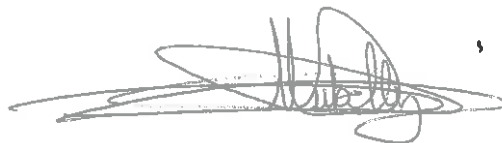
1. les jeux du parc de la salle communale;
2. pendant les vacances scolaires d'été : le préau de l'école;
3. chemin de la Ruelle, route de Bellegarde et de Valleiry;
4. couvert autour de la salle communale. L'architecte a présenté un projet dont les images sont disponibles sur le CMNet.

Il précise qu'en ce qui concerne l'éclairage le modèle « Montmartre » a été retenu par l'ensemble de la commission.

M. le Président lève la séance à 21h20.



Le Président du Conseil municipal
Pierre Meylan



La Secrétaire du Conseil municipal
Chantal Dubelly Hatinguais



La Secrétaire
Joëlle Noverraz

